

VISITES THÉMATIQUES

sur la préservation de la biodiversité,
l'eau et la transition écologique

arbe-regionsud.org/biodivtour

Élus,
techniciens,
professionnels :
venez vous
inspirer !

Animateur

ARBE
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

Partenaires

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

**agence
de l'eau**
RHÔNE-MÉDITERRANÉE
CORSE
établissement public de l'Etat



Anne Claudius-Petit

Conseillère régionale

Présidente de la Commission
Transition énergétique, stratégie des déchets,
qualité de l'air

Présidente de l'Agence Régionale
pour la Biodiversité et l'Environnement



Connaissance / préservation



Aménagement durable



Gestion de l'eau



Végétalisation



Alimentation durable



Continuités écologiques



Participation citoyenne



Gestion écologique



Trame noire



Milieux naturels

Notre région n'est pas qu'un des « hot-spots » de biodiversité mondiale, c'est aussi et surtout un territoire riche d'acteurs engagés au service de la préservation de la biodiversité et de la transition écologique.

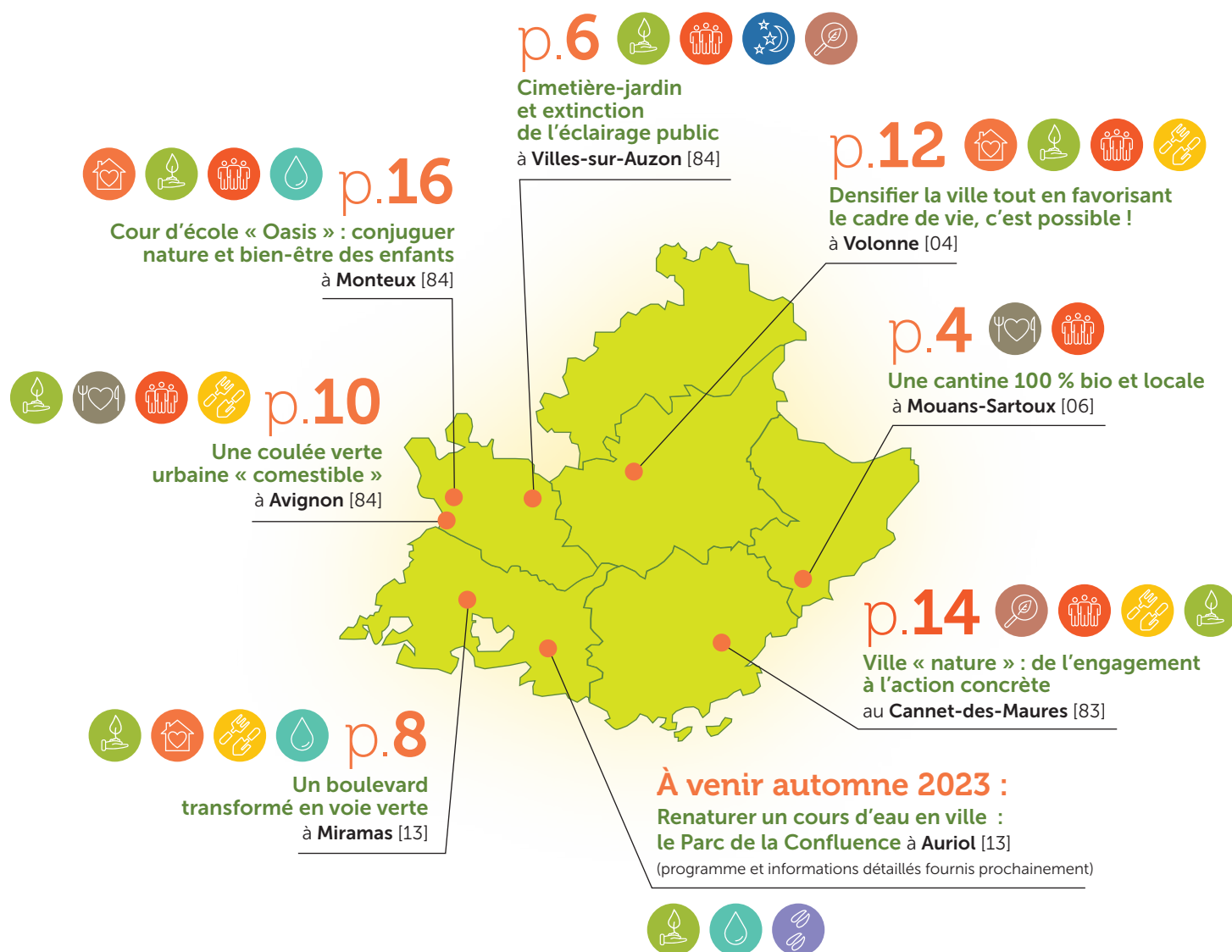
Aujourd'hui, de nombreuses expériences inspirantes ont vu le jour au sein de territoires de la région. Pour aider les collectivités à réussir le pari de la transition écologique, la Région Sud, l'Office français de la biodiversité et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ont souhaité que l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement déploie et anime un Biodiv'Tour, une offre de visites gratuites pour les élus et techniciens des collectivités mais également pour les professionnels et associations les accompagnant dans leurs démarches.

Grâce au Biodiv'Tour, vous allez pouvoir découvrir des actions et réalisations remarquables sur le terrain, présentées par les acteurs qui les ont portées et mises en œuvre.

Nature en ville, désimperméabilisation, trames verte et bleue, mobilisation citoyenne, adaptation au changement climatique, atlas de la biodiversité, aménagement durable, ... autant de thèmes qui prendront vie devant vos yeux.

À travers ce catalogue, qui s'enrichira au fur et à mesure de nouvelles expériences, découvrez les circuits que vous ont concoctés l'équipe de l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement et les collectivités hôtes et ambassadrices. Réservez dès maintenant une visite pour vous, votre groupe d'élus, votre commission, vos services, votre groupe projet... Venez vous inspirer, partager les pratiques, montrer et démontrer à vos collaborateurs que la transition écologique, c'est possible !

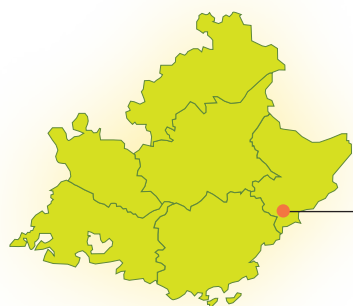
Choisissez votre visite thématique !



Biodiv'Tour mode d'emploi

- ☐ **constituez un groupe de visiteurs**, ce groupe s'engage à se mobiliser le temps d'une journée ou demi-journée sur une visite Biodiv'Tour,
- ☐ **choisissez la visite** qui correspond à vos projets,
- ☐ **pré-inscrivez-vous** sur le formulaire en ligne,
- ☐ l'ARBE vous recontacte et confirme avec vous **la date de visite**,
- ☐ **la visite est gratuite**, les frais de transport et de repas restent à la charge des visiteurs,
- ☐ **évaluez votre expérience** pour nous aider à entretenir et améliorer ce service.

Prévoyez des chaussures de marche, un sac à dos, une gourde et inspirez-vous !



100 % bio et locale

Une cantine 100 % bio et locale à Mouans-Sartoux [06]



Face aux enjeux du réchauffement climatique et aux difficultés d'approvisionnement à l'échelle mondiale, l'alimentation durable et locale s'impose comme un défi collectif à relever.

La loi Egalim impose d'ailleurs une part minimale de 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de produits biologiques, dans la restauration collective, ce qui pose des questions d'approvisionnement, de modalités de préparation des repas, de sensibilisation des publics mais également de coûts.

La démarche de Mouans-Sartoux

Venez vous immerger dans le projet alimentaire de Mouans-Sartoux, 10 500 habitants, en découvrant comment **la reconquête de 70 hectares de zone agricole** et la mise en place d'une **régie maraîchère municipale** ont permis d'approvisionner les restaurants scolaires et les crèches en **légumes 100 % biologiques et locaux**.

Mouans-Sartoux a été la première commune de la région à se voir attribuer le label « Territoire durable, une COP d'avance » de niveau 4, venant récompenser un engagement de près de 25 ans en faveur de la transition écologique.

Points forts de la visite

- un retour d'expérience de longue date, pour identifier les leviers et passer au-dessus des écueils,
- des conseils concrets et pratiques pour vous lancer dans une démarche progressive mais ambitieuse,
- un atelier pour réfléchir à votre projet.





Programme de la visite



Durée : journée



En salle

Accueil et présentation de la démarche de développement durable et du projet alimentaire de Mouans-Sartoux par l'équipe municipale (adjoint au maire, conseiller municipal).



Sur le terrain

Visite de la régie agricole du domaine de Haute-Combe, rencontre avec le maraîcher municipal.



Repas de produits frais et locaux partagé sur place.



Atelier en salle ou en extérieur

• **Quel projet alimentaire pour mon territoire ?**

Organisé par la Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) en collaboration avec l'ARBE.



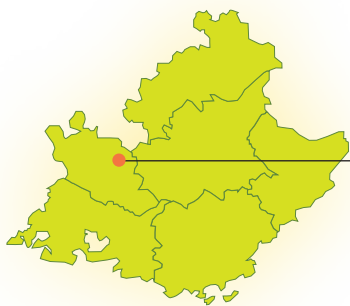
Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formations@arbe-regionsud.org



jardin

Cimetière-jardin et extinction de l'éclairage public à Villes-sur-Auzon [84]

L'usage de produits phytosanitaires est interdit dans les cimetières depuis le 1^{er} juillet 2022, ce qui pose des questions sur :

- l'acceptabilité de la végétation dite spontanée - les « mauvaises herbes » - dans ces espaces à forte sensibilité,
- les méthodes d'entretien alternatives, la gestion de l'eau et de l'arrosage,
- les surcoûts éventuels.

La végétalisation participative mise en place avec tous les publics est un levier d'acceptation d'une gestion écologique, d'un fleurissement et d'un verdissement du cimetière.

La pollution lumineuse liée aux éclairages publics a des conséquences sur la biodiversité (80 % des espèces animales sont nocturnes et les espèces migratrices se repèrent grâce aux étoiles), sur la consommation d'énergie et les dépenses des communes, la santé humaine mais également la quiétude des espaces publics.

L'extinction de l'éclairage en seconde partie de nuit a montré tous ses bienfaits et l'absence de conséquences négatives sur la sécurité des biens et des personnes

La démarche de Villes-sur-Auzon

Village de caractère abritant 1 300 âmes, Villes-sur-Auzon est niché à proximité du Mont Ventoux dans un environnement de terres d'ocres, vignobles et cerisiers. La commune, déjà labellisée « **Village étoilé**** » suite à l'extinction de l'éclairage en deuxième partie de nuit, a obtenu en 2019 la distinction de **Capitale régionale de la biodiversité**, venant récompenser un engagement fort en faveur de la nature.

La visite se concentrera sur deux actions phares menées par l'équipe municipale :

- extinction de l'éclairage public en deuxième partie de nuit depuis 2015,
- végétalisation participative du cimetière-jardin, réapproprié comme un espace patrimonial et de nature.

Venez à la rencontre d'une équipe municipale dynamique et convaincue que la préservation de la biodiversité est également un enjeu et un atout pour les territoires ruraux !



Points forts de la visite

- des actions concrètes mises en œuvre à l'échelle d'un village, portées par l'équipe d'élus,
- un retour d'expérience de près de 8 ans sur l'extinction de l'éclairage public,
- une action originale et reproductible sur la végétalisation du cimetière-jardin.



Programme de la visite



Durée : demi-journée



En salle

Accueil par l'équipe municipale (maire, adjoints) et présentation en salle de la démarche de village nature, des actions d'extinction de l'éclairage public et de cimetière-jardin.



Sur le terrain

Visite du cimetière jardin, zone favorable à l'accueil de la biodiversité. Un partenariat avec le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a permis de redonner la place à une végétation locale, adaptée au climat, tout en menant des actions de sensibilisation auprès du grand public.

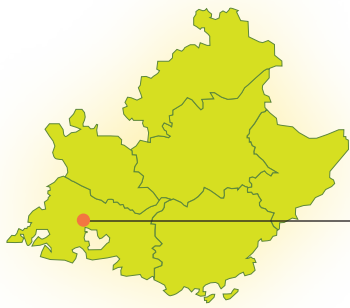
Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formationen@arbe-regionsud.org



voie verte

Un boulevard transformé en voie verte à Miramas [13]

La désimperméabilisation et la renaturation d'espaces urbains contribuent à leur rafraîchissement, à une gestion durable des eaux pluviales, à l'amélioration de la qualité de l'air, au bien-être des habitants mais aussi à la biodiversité si le choix des matériaux et des végétaux est adapté. Associées à un aménagement qualitatif et végétalisé, elles permettent d'améliorer la biodiversité et le cadre de vie, tout en sensibilisant les publics. C'est également l'opportunité pour créer de nouveaux lieux de promenade, de pique-nique et de lien social.

Ce type d'action favorise également un apaisement de l'ambiance urbaine avec une réduction de la place de la voiture en ville.

La démarche de Miramas

La commune de Miramas (26 000 habitants), située au nord de l'Étang de Berre, est à l'interface entre des espaces naturels d'exception (Petit Camargue, Crau, ...) et des sites industriels majeurs.

La commune est engagée depuis plusieurs années dans des démarches de développement durable et de préservation de la biodiversité (labellisée « Territoire engagé pour la nature », « Territoire durable, une COP d'avance » niveau 3). Elle a également été pionnière dans la mise en place d'une gestion écologique des espaces verts.

Elle a mené des projets de renaturation d'envergure, avec notamment la désimperméabilisation et la végétalisation du boulevard Aubanel, un axe routier de centre-ville (2X2 voies de circulation) en un lieu de promenade désimperméabilisé et végétalisé sur un linéaire de 800 m.

Elle se lance aujourd'hui dans la renaturation de ses cours d'écoles.



Points forts de la visite

- une action ambitieuse de nature en ville,
- un retour d'expérience concret sur les réussites et les difficultés à contourner,
- une expérience de plusieurs années sur la gestion écologique des espaces publics.



Programme de la visite



Durée : demi-journée



En salle

Accueil et présentation de la démarche et des actions en faveur de la transition écologique et de la nature en ville par l'équipe municipale et technique de la commune.



Sur le terrain

Visite du Boulevard Aubanel, un espace apaisé, désimperméabilisé, végétalisé et présentant différents lieux de lien social, de sensibilisation et de promenade. Visualisation d'autres actions réalisées ou en projet (création de parcs gérés écologiquement, désimperméabilisation de cours d'écoles, ...).

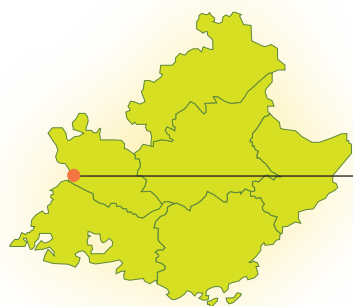
Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formationen@arbe-regionsud.org



AVIGNON
Ville d'exception

coulée verte

Une coulée verte urbaine « comestible » à Avignon [84]

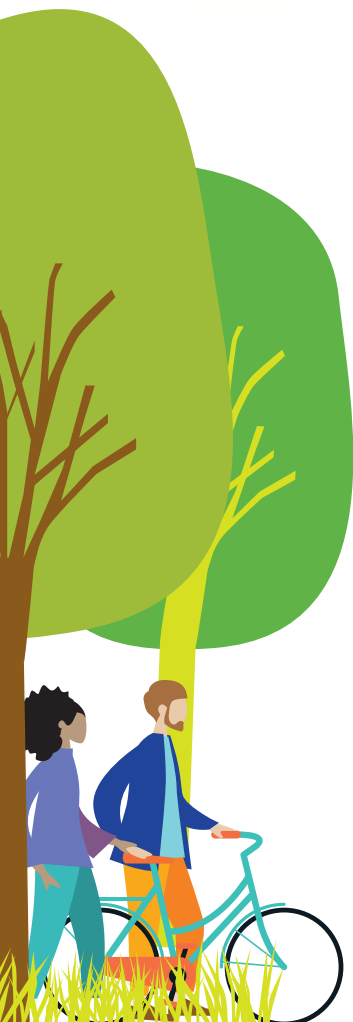
La nature est un levier essentiel à mobiliser dans l'aménagement de nos villes et de nos villages. Elle permet notamment de :

- s'adapter au réchauffement climatique en améliorant le confort thermique estival des populations grâce à la végétalisation et à l'eau,
- réduire le risque inondation et la surcharge des réseaux d'eaux pluviales en désimperméabilisant les sols,
- créer un cadre de vie apaisant et plus sain : lieux de promenade, de détente, de jardinage ou de sport, mais également de découverte de la biodiversité,
- redonner sa place au vivant en préservant la biodiversité,
- soutenir l'alimentation durable et locale.

La démarche d'Avignon

Avignon a fait de la biodiversité et de la reconquête de la nature en ville l'un de ses sujets de préoccupation majeurs (labellisée « Territoire engagé pour la nature », « Territoire durable, une COP d'avance... »). La commune a intégré la préservation de la biodiversité dans ses actions de planification et dans ses opérations d'aménagement, mais également dans sa gestion des espaces publics. La visite se concentrera sur une action structurante, **la reconstitution d'une coulée verte urbaine dite « comestible »**, composée :

- du tour des remparts, ancien parking désimperméabilisé et transformé en voie verte,
- du parc de la laïcité, réaménagé et végétalisé récemment pour tendre vers du « zéro entretien »,
- de la micro-ferme urbaine « le TIPI », créée à partir d'un budget participatif de la ville,
- de cours d'écoles « oasis » ouvertes sur leurs quartiers,
- d'espaces de reconquête de la nature et de participation : végétalisation des pieds d'arbres, recréation d'alignements d'arbres, etc.



Points forts de la visite

- une démarche globale, depuis la planification jusqu'aux aménagements et à la gestion écologique,
- une visite très complète, avec la découverte de plusieurs actions phares et des actions de mobilisation citoyenne,
- le repas, moment de convivialité et d'échanges, pris au TIPI avec l'équipe municipale.



Programme de la visite



Durée : journée



En salle

Accueil en salle par l'équipe municipale (adjoints au maire) et technique (chefs de projet, paysagiste) et présentation du projet de coulée verte « comestible ».



Sur le terrain

Promenade urbaine le long de la coulée verte « comestible ». Le circuit, d'une distance de 3,5 km, vous donnera à voir des réalisations concrètes et variées, mais sera également l'occasion d'aborder les questions de gestion des espaces publics en lien avec le développement du végétal.



Repas pris en commun au TIPI, micro-ferme urbaine issue d'un budget participatif.

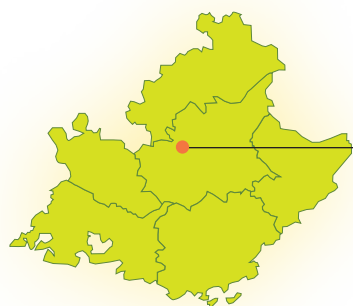
Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formations@arbe-regionsud.org



cadre de vie

Densifier la ville tout en **favorisant le cadre de vie** et la **biodiversité, c'est possible !** à **Volonne** [04]

L'objectif de Zéro artificialisation nette des sols, inscrit dans la loi Climat et résilience de 2021, impose une évolution vers des formes urbaines plus denses, ce qui pose des questions en termes de préservation de la nature en ville et de qualité du cadre de vie.

La démarche ÉcoQuartier favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville en intégrant les enjeux de transition écologique, de préservation de la biodiversité et de l'eau.

La démarche de Volonne

Le village de Volonne, 1 700 habitants, se situe dans la vallée de la Durance entre Manosque et Sisteron.

En 2014, l'équipe municipale a lancé la création d'un **ÉcoQuartier en renouvellement urbain**, en poursuivant les objectifs suivants :

- revitalisation du centre-bourg avec la création de logements, d'une maison de santé, l'extension de la crèche,
- désimperméabilisation et renaturation des sols, gestion durable des eaux pluviales,
- végétalisation des espaces avec des essences locales,
- réemploi de matériaux naturels dans l'espace public
- mise en place d'une gestion écologique.

La dynamique participative mise en place par la commune en impliquant les habitants, commerçants, professionnels de santé a donné du sens à ce projet et a offert une nouvelle dynamique au village.

Le projet a été primé par de nombreuses distinctions et labels, dont le label « Territoire durable, une COP d'avance » de niveau 3.



Points forts de la visite

- l'accueil et la visite menés par Madame le maire, qui a porté l'ensemble du projet,
- la concentration de multiples actions sur un cœur de village : création de logements et services, d'espaces verts, renaturation, désimperméabilisation, gestion écologique et biodiversité,
- les clés de réussite pour mener un projet d'aménagement sobre en foncier,
- le repas, moment de convivialité et d'échanges pour clôturer la visite.



Programme de la visite



Durée : demi-journée



En salle

Accueil par Madame le maire et la chargée de mission Développement durable de la commune. Présentation en salle du projet d'ÉcoQuartier : programmation, partenariats et montage financier, concertation, choix d'aménagement permettant de créer une véritable oasis en cœur de village.



Sur le terrain

Visite de l'ÉcoQuartier centre-bourg, un espace redynamisé et renaturé qui favorise le vivre ensemble. La visite guidée et commentée se poursuivra jusqu'à l'extension de l'ÉcoQuartier.



Repas pris en commun, dans les espaces verts de l'ÉcoQuartier ou dans un restaurant.

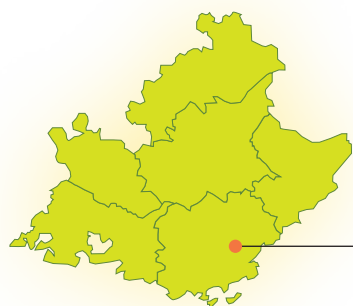
Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formations@arbe-regionsud.org



Ville nature

Ville nature : de l'engagement à l'action concrète au CANNET-des-Maures [83]

La préservation de la biodiversité à l'échelle d'une commune mobilise différentes compétences et services tels que l'urbanisme, la maîtrise foncière, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la mobilisation citoyenne... La démarche Territoire engagé pour la nature permet aux collectivités de faire émerger, reconnaître et engager des démarches en faveur de la biodiversité.

La démarche du CANNET-des-Maures

Venez découvrir comment se concrétise sur le terrain la politique « Ville verte » du CANNET-des-Maures, commune du cœur du Var de 4 500 habitants :

- révision du PLU en faveur de la nature en ville, en lien avec l'atlas de biodiversité communale,
- gestion écologique des espaces verts communaux avec un plan de gestion différenciée et une labellisation en Refuge LPO,
- installation et suivi de nichoirs à oiseaux, y compris en cœur de ville,
- plantation de 300 arbres et végétalisation des pieds d'arbres,
- création de micro-forêts urbaines avec la participation des scolaires,
- maîtrise foncière en bord de cours d'eau en vue de créer des jardins partagés...

L'engagement de la commune du CANNET-des-Maures s'est vu récompensé par le label « Territoire engagé pour la nature de Niveau 2 », ainsi que la troisième fleur du label « Villes et villages fleuris ».



Points forts de la visite

- la démonstration qu'une stratégie de ville nature est possible à l'échelle d'une petite ville, la volonté politique se traduisant par une structuration adéquate des services municipaux,
- la visualisation d'actions reproductibles et d'actions expérimentales (inventaire et préservation de la biodiversité, micro-forêt urbaine, jardins partagés, végétalisation participative).



Programme de la visite



Durée : demi-journée



En salle

Accueil et présentation de la démarche globale de la commune et de ses projets par Monsieur le maire, l'équipe urbanisme et développement durable.



Sur le terrain

Promenade urbaine à la découverte d'un centre-ville renaturé où l'art s'invite au coin de la rue.

Visite des jardins partagés en bordure de cours d'eau et de la micro-forêt urbaine réalisée avec les services techniques et les enfants de l'école maternelle.

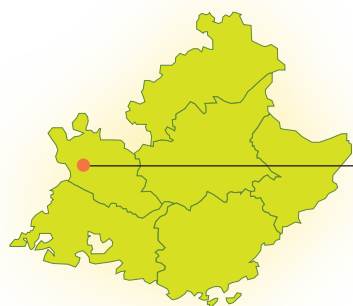
Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formations@arbe-regionsud.org



Cour d'école « Oasis » : conjuguer nature et bien-être des enfants à Monteux [84]

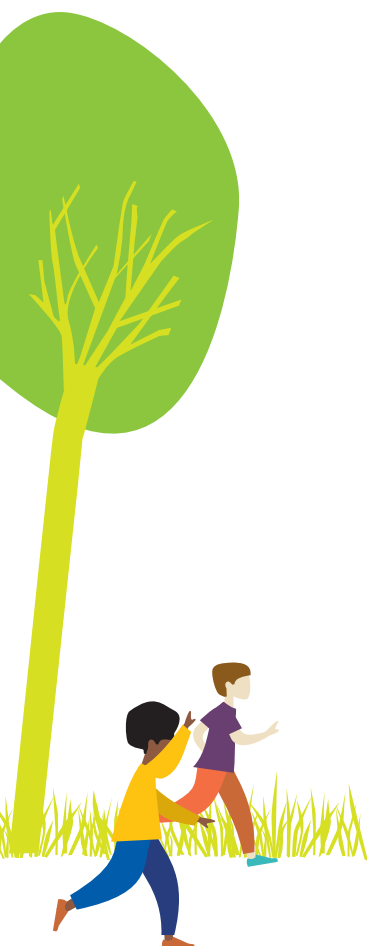
La renaturation des cours d'écoles est une action intéressante en matière d'adaptation au changement climatique des villes et villages. Les cours deviennent des îlots de fraîcheur en proposant des espaces plus naturels, avec davantage de végétation et une meilleure gestion de l'eau de pluie. Les cours d'écoles renaturées dites « Oasis » améliorent également le bien-être et l'épanouissement des élèves pendant la période scolaire en proposant des espaces plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. C'est l'occasion pour les enfants de renouer un lien avec la nature.

La démarche de Monteux

Monteux, commune du Vaucluse de 12 909 habitants, a initié un plan de rafraîchissement de ses écoles afin d'améliorer le confort thermique estival des enfants. Accompagnée par l'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse (AURAV), la commune a préparé avec l'ensemble de la communauté éducative le projet de renaturation de la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol.

Après les étapes de concertation puis de conceptualisation, 85 % de la cour ont été désimperméabilisés en 2022, permettant la création d'espaces verts et la mise en place de nouveaux revêtements en copeaux de bois, en résine, en stabilisé, etc. De nouveaux espaces de jeu ont également été développés, favorisant un apaisement des conflits lors des récréations.

Forte de son expérience, la commune poursuit actuellement sa démarche de cours oasis sur d'autres écoles.



Points forts de la visite

- les clés de réussite d'un projet de renaturation de cours d'école,
- le témoignage de l'équipe municipale, des agents et du directeur de l'école sur les avantages et les points de vigilance d'un tel projet.



Programme de la visite



Durée : demi-journée



En salle

Accueil et présentation de la démarche de renaturation de la cour d'école Marcel Pagnol : la concertation, les travaux, l'appropriation de la nouvelle cour d'école, les nouveaux usages.



Sur le terrain

Visite de la cour d'école Marcel Pagnol utilisée par les enfants, visualisation des nouveaux aménagements.

Informations pratiques :

- La visite est gratuite
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants
- Réservation obligatoire

Inscriptions et renseignements :

04 42 90 90 88

visites-formations@arbe-regionsud.org



Direction de la publication : Anne Claudius-Petit
Direction : Audrey Michel
Rédaction : Agnès Hennequin, Audrey Michel, Lisa Salvati
Responsable édition : Audrey Glorian
Suivi édition : Alexandra Acca

Crédits photos :
p. 5, 7, 11 A. Hennequin ARBE / p. 9, 13, 15 L. Salvati ARBE
p. 17 Ville de Monteux

Création graphique : Studio ALYEN
Avril 2023